

## COMPTE-RENDU DE RÉUNION DE BUREAU DU 02 SEPTEMBRE 2021

Membres présents : André LARRATTE, Jean-Marie BRÉMARD, Pascale CAMUZET, Thomas CHAUDRE, Sybille DUBUISSON, Ludovic LEPOUTRE, Jocelyne PETIT, Jean-Pierre PRZYGODSKI

Invitée : Christine GUICHAOUA, Capitaine de Longueval

### Point sur les Beursault :

→ Les départs de tir Beursault :

- Fismes : 70 tireurs ( 100 habituellement)
- CRTA : 100 tireurs pour les 4 jeux d'arc participant - Brienne, Mont l'Étroit, mais surtout Éclaron et Fismes – (130 habituellement)

Compte-tenu de la situation sanitaire, on s'en sort assez bien, avec environ 900 à 1000 euros de recettes.

Le Bouquet provincial qui devait se tenir le 26 septembre est annulé, de même que le Championnat de France Beursault en novembre.

→ Récompenses pour les archers fismois

- Championnat Régional :
  - 2 médailles d'or : André LARRATTE et Dorian DUBUISSON
  - 2 médailles d'argent : Cassy LEFÉVRE et Yanis GRIBONVAL
- Championnat Départemental :
  - 4 médailles d'or : André LARRATTE, Dorian DUBUISSON, Cassy LEFÉVRE et Jocelyne PETIT
  - 1 médaille de bronze : Khalil FOURATI

### Saison 2021-2022 :

→ Le comité départemental a reversé 5 € pour licence compétition, la compagnie a donc reçu 290 €. On décide de répercuter cette somme sur les prochaines licences, uniquement pour les licences renouvelées au sein de la compagnie. Les nouveaux tarifs sont donc les suivants :

- Licences ENFANTS : - Nouveau licencié : 80 €
  - Renouvellement de licence : 75 €
- Licences ADULTES : - Nouveau licencié : 90 €
  - Renouvellement de licence : 85 €

→ Autres tarifs :

- Location d'arc : arc d'initiation : 25 € / arc de compétition : 40 € / arc à poulies : 50 €

- Cautions : arc en bois : 90 € / arc de compétition ou arc à poulies : 150 €
- Achat de matériel personnel : protège-bras : 15 € / repose-arc : 16 € / Palette : 17 €

→ Création du « Pass'sport » : l'état a créé le pass'sport, à savoir une aide de 50 euros par enfant de 6 à 17 ans, attribuable sous conditions. Jocelyne et Christine se renseignent pour créer un compte asso afin d'en faire profiter les jeunes archers.

→ Organisation de l'École d'Arc :

- Mesures sanitaires : le passe-sanitaire est obligatoire pour accéder aux entraînements, en salle comme en plein air. On ne prendra pas les licences pour les plus de 12 ans non vaccinés car ils n'auront pas de droit d'accès. Il faudra déléguer une personne pour vérifier les QR Codes de façon régulière aux entraînements. Les accompagnants non-vaccinés n'auront pas accès ni au terrain, ni au gymnase. Les accompagnants vaccinés devront se tenir à distance, notamment en salle. On continue comme pour l'année passée à tenir un registre des passages (arrivée-départ) au jeu d'arc comme en salle.

- 11 septembre 2021 : prise des licences, distribution des arcs et essai de matériel pour les nouveaux archers. Permanence assurée par André, Pascale, Thomas, Jean-Claude et Ludovic . Christine, Sybille et Jocelyne seront absentes ce jour-là.

- 18 septembre : reprise de l'École d'Arc. André et Sybille étant absents, l'entraînement sera assuré par Christine, Pascale, Jean-Marie, Jean-Claude et Jocelyne

- 25 septembre : Christine et Pascale préviennent de leur absence ce jour-là

Jocelyne se charge de rédiger le mail d'information à tous les archers de Fismes pour les reprises de licences et reprise d'entraînements

→ Reprise des entraînements en salle : ils se font habituellement à la mi-octobre. André a fait une demande en mairie pour pouvoir reprendre dès le 1<sup>er</sup> octobre. Il attend la réponse de la commune.

→ Equipement des jeunes archers en progression :

Camille et Gabrièle ont été équipés cet été, et leur progression est nette. Léane et Gabin devraient être équipés dès la reprise des entraînements.

→ Répartition des enfants et des jeunes selon leur progression :

Des enfants de l'année dernière, on passe Camille, Léane et Agathe (de Longueval ) à 15h30. Gabrièle reste à 14h00 car son petit-frère est encore à l'école d'arc. De même pour Gabin et sa maman Karine qui devront venir à 15h 30

→ Concours en salle : il aura lieu le week-end des 27 et 28 novembre 2021. Il faudra discuter de l'organisation vis-à-vis du passe sanitaire s'il est encore en vigueur à cette date. Dans ce cas, le greffe se situerait à l'entrée du gymnase. On prévoit une réunion de préparation pour le concours.

→ Assemblée générale annuelle : elle aura lieu le 30 octobre prochain au Jeu d'Arc.